

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE - TRIBUNAL DE POLICE DE
PONTOISE
1, Rue CROIX DES MAHEUX / BP 50306
95027 CERGY-PONTOISE CEDEX

CLASSEMENT AF

L'Officier du Ministère Public

à

*MAITRE REMY JOSSEAUME
36 RUE VITAL
75116 PARIS*

Références à rappeler : [REDACTED]

Rédacteur : FJ - G

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier de requête en exonération en faveur de votre client, [REDACTED]

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **006102** DEPASSEMENT DE VEHICULE PAR LA DROITE ART.R.414-6 §I C.ROUTE. ART.R.414-6 §III, §IV C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **GONESSE(95500), AVENUE NUNGESSER ET COLI**, en date du **16/10/2018** à **10h05**, par procès verbal n° [REDACTED] dressé par **CSP CERGY PONTOISE**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) : [REDACTED]
- 1 fois **000217** CHANGEMENT DE DIRECTION D'UN VEHICULE EFFECTUE SANS AVERTISSEMENT PREALABLE ART.R.412-10 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-10 AL.2,AL.3 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **GONESSE(95500), AVENUE NUNGESSER ET COLI**, en date du **16/10/2018** à **10h13**, par procès verbal n° [REDACTED] dressé par **CSP CERGY PONTOISE**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) : [REDACTED]
- 1 fois **023800** USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE EN CIRCULATION ART.R.412-6-1 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-6-1 AL.4 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **GONESSE(95500), AVENUE NUNGESSER ET COLI**, en date du **16/10/2018** à **10h11**, par procès verbal n° [REDACTED] dressé par **CSP CERGY PONTOISE**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) : [REDACTED]

Appartenant aux dossiers : [REDACTED]

et après examen des motifs indiqués dans votre courrier, j'ai le plaisir de vous informer que j'ai fait procéder au classement de ces contraventions suite à un vice de forme.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à CERGY-PONTOISE CEDEX,
le 28/05/2019